LE MAG DU PUY SAINTE-RÉPARADE

35

2023

Ville du Puy Sainte-Réparade

DOSSIER SPECIAL CINEMA & THEATRE p.8

FOCUS SUR LES ACTIONS ECOCITOYENNES p.14

Le billet

Un village résolument tourné vers l'avenir

Chers Puéchens,

Une année s'est passée depuis le dernier numéro du magazine municipal. Avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous avons continué à œuvrer pour la qualité de vie de notre village. Après l'épidémie de COVID qui a frappé le pays et notre village, nous avons enfin pu relancer les projets structurants pour l'avenir du Puy, les animations et les événements culturels dans un esprit festif et écoresponsable.

Dans un contexte de tension et face à la difficulté de trouver des médecins pour assurer la permanence des soins, j'ai saisi le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS), ainsi que le Président de l'Ordre Régional des Médecins pour qu'ils nous accompagnent afin de faire aboutir un projet de Maison Médicale sur notre commune.

Nous restons mobilisés sur ce dossier fondamental pour la vie de nos habitants, même si cela ne relève pas directement de notre compétence.

Je vous souhaite à tous, une excellente année 2023 ainsi qu'un très bel été.

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparade

Parlons en...

04 **L'ACTU DES JUNIORS**
Investir pour nos enfants

08 **ÇA BOUGE AU PUY**
L'offre d'animation enrichie

11 **LE PUY SOLIDAIRE**
Encourager les solidarités

16 **LE PUY DE DEMAIN**
L'écocitoyenneté

18 **LE PUY EN MOUVEMENT**
Inculquer aux jeunes la responsabilité civique

20 **VIE ÉCONOMIQUE**
Rendre le coeur de notre village attractif

26 **L'ESSENTIEL DES CONSEILS**
Résumé des conseils municipaux du 28 mars au 13 décembre 2023

27 **VOS ÉLUS S'EXPRIMENT**
Tribune de libre expression des élus de la Majorité et de l'Opposition

28 **JOUR APRÈS JOUR**
Naissances / Mariages / Décès

31 **SE SOUVENIR**

32 **À VOS AGENDAS**

© Delarue - 17 février 2023

« INVESTIR POUR NOS ENFANTS... »

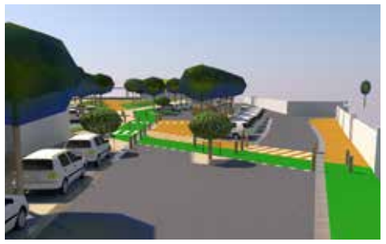

FOCUS SUR LE FUTUR PARVIS DES ECOLES

Clé du fonctionnement de ce quartier entièrement repensé et largement rénové, le futur parvis des Ecoles permettra de créer une entrée unique totalement sécurisée pour les deux écoles du centre-ville (Quiho & Arc-en-Ciel), autour d'un parc arboré, d'une nouvelle voirie sécurisée et pensée pour tous les usages, du piéton à la voiture, en passant par le vélo, les poussettes et autres modes de déplacement.

Avec cette même volonté que chacun puisse vivre dans un environnement toujours plus sécurisé, modernisé et offrant ce qu'il se fait de meilleur en matière d'aménagement, nous continuons d'imaginer le Puy de demain et notamment le profil du nouveau Quartier des Ecoles avec un fonctionnement totalement repensé.

L'ANNÉE EN CHIFFRES

+ de 900 000€ d'investissements — Coût total du projet

50 % de subventions — Subventions attendues du CD13 et de la Métropole

- Créer **une entrée unique** pour les enfants
- **Réaménager** pour sécuriser.
- **Concevoir un nouvel espace public agréable**, fonctionnel et vegetalisé

Remise des bouteilles d'huile d'olive de la récolte traditionnelle des CE1 - *Décembre 2022*

ET LEUR OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ÉPANOUISSEMENT

Dans le cadre de ce nouvel aménagement, des équipements supplémentaires seront également installés pour les enfants. Un choix assumé de la municipalité pour veiller à ce que nos plus jeunes aient de quoi s'occuper sur le village avec, à terme, un large panel d'équipements dédiés aux loisirs en tous genres.

En l'occurrence, le terrain localement connu sous le nom de « no man's land » accueillera un tout nouveau city park, dédié notamment à la pratique du foot et du basket. L'occasion pour les enfants de pouvoir disposer d'un nouvel endroit où s'adonner aux jeux de balles et où se retrouver avec les copains de façon plus générale. Le nouveau parvis des écoles permettra ainsi, un accès direct au city-park en dehors du temps scolaire.

A l'intérieur des écoles, outre les aménagements évoqués et les projets de rénovations à venir, la municipalité a équipé les classes de tout le matériel informatique dernier cri. Le but étant de pouvoir faire profiter aux jeunes Puéchens de nouvelles activités liées à l'utilisation de ces équipements en lien avec leur équipe pédagogique

Bernard CHABALIER

Adjoint délégué à l'Écologie, Aménagement et grands projets, Déplacements et Conférence des Citoyens

Un phasage compliqué mais incontournable pour le Puy de demain

Un projet d'aménagement urbain, dans toutes ses phases, de sa conception à sa mise en service, doit intégrer la vision politique au service de l'usager, la vision technique, financière et temporelle. Les outils de pilotage ont pour objectif de construire l'unité du projet en intégrant l'ensemble des visions. Pour cela, le projet va avancer au travers de différentes phases. Les deux premières phases sont essentielles afin de garantir la réussite et la finalité du projet. Ces phases sont : la maturation du projet, pour définir les objectifs afin de répondre aux besoins identifiés, et des données programmatiques ; l'étude de faisabilité ou étude du projet, constituant la traduction graphique du programme.

MATERIEL INFORMATIQUE

+ de 51 540€ d'investissements — Coût total du projet

70 % de subventions — Subventions attendues de l'État

Ecran Tactile géant — 3 chariots de classe mobile avec 30 tablettes inclues

Exemple d'un écran tactile géant pour les écoliers - *Septembre 2022*

DES PROJETS STIMULANTS POUR LES JEUNES… FAIRE VIVRE LA CASA !

Permettre aux jeunes Puéchens de bénéficier d'un encadrement et d'équipements de qualité, pour qu'ils puissent grandir et s'épanouir harmonieusement : c'était l'objectif que s'était fixée la municipalité lors du précédent mandat.

Après avoir livré un ALSH (Accueil Loisir Sans Hébergement) moderne et conçu pour accueillir nos jeunes Puéchens de 5 à 10 ans, ce fut au tour de « l'Espace Jeune » communément appelé « La Casa » d'être mis à disposition des jeunes, après son inauguration en septembre 2021 par le Maire.

C'est un espace privilégié où les collégiens de 11 à 15 ans peuvent se retrouver librement en semaine, en fin de journée et pendant les vacances scolaires. Les jeunes ont désormais un lieu conçu pour eux et animé par eux avec notre délégataire ODEL Var qui propose un florilège d'activités et d'équipements (PS4, enceintes connectées, poufs et mobiliers designs, vidéo projecteur…). L'objectif est simple : continuer à faire grandir « La Casa » pour proposer toujours plus de contenus adaptés à ce que veulent nos ados.

Fête de la Jeunesse - Septembre 2021

Sergine SAIZ-OLIVER
1ère Adjointe déléguée à l'Animation du village et à la Jeunesse

Focus sur La Casa et son développement

La vie municipale est rythmée par des animations, des fêtes, des activités culturelles, sportives ou ludiques, qui permettent de nous rassembler largement et de retrouver de l'enthousiasme, du dynamisme et du lien social, dont nous avons tant besoin. Dans notre village, de taille encore modeste, l'actualité est toujours riche en événements, et chacun, selon ses goûts et ses envies, peut y trouver du sens. Avec les plus jeunes enfants, nos adolescents, les nouveaux habitants, les jeunes trentenaires, nos anciens… nous avons à cœur de répondre à tous, en proposant des activités riches et variées, en symbiose avec nos associations, qui depuis toujours sont nos partenaires privilégiés. Nous aimons ces moments partagés parce qu'on s'y sent bien, parce qu'on y retrouve ses amis, parce que ce sont les petits plaisirs de la vie tout simplement. Les jeunes adolescents de notre village ont désormais un lieu qui leur est dédié, où ils peuvent se retrouver. C'est La Casa, à proximité du collège Louis Philibert, un espace aménagé en fonction de leurs demandes, qui répond en grande partie à leurs attentes : discuter, jouer au baby-foot et aux jeux vidéo, lire, faire des activités manuelles, sportives, et même… ne rien faire ! A eux désormais, aidés des animateurs et épaulés par la municipalité, de faire évoluer cet espace pour qu'il devienne un véritable lieu de vie, de découverte, ouvert à la culture, aux projets innovants, aux initiatives citoyennes, qui les impliquent pleinement dans la vie du village et qui leur ouvre des horizons. Ce doit être pour eux un tremplin dans la construction de leur avenir.

OFFRIR UN MEILLEUR ACCUEIL AUX JEUNES DE 11 / 17 ANS

Horaires d'ouverture

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : 15h à 18h
mercredi : 13h à 16h
Soirée 1 vendredi par mois - Sortie 1 samedi par mois

Modalités d'inscription

Par téléphone : 06 83 98 52 71 ou
par mail : al.puystereparade@odel.var.com

Activités proposées

Sortie gaming / soirée / jeux / repas…

+ Facebook : @La Casa - Odel Espace Jeunes Le Puy Ste Reparade

Elsa FAGAN
Directrice de la Casa

Aurélie MAROVELLI
Directrice Odel

… ET POUR LES PRATIQUES SPORTIVES AU PUY

Reconfigurer les accès en modes doux autour du Pôle Sportif était l'un des engagements de la municipalité. Un premier cheminement pour les piétons et surtout pour les afficionados du VTT a vu le jour tout récemment autour des deux stades municipaux.

La municipalité a également poursuivi les travaux sur l'aire de jeux du City Stade, avec :

- L'aménagement d'une table de ping-pong, qui vient compléter le terrain multisports et le Skatepark ;
- La création d'une aire de pique-nique 100% en plastique recyclé, délimitée avec une barrière en bois comprenant deux tables aux normes PMR et une poubelle double flux ;
- L'installation d'un banc et d'une poubelle double flux 100% en plastique recyclé, côté Skatepark ;
- La réalisation d'un cheminement allant de la route du stade jusqu'au City Stade, permettant aux usagers, et en particulier aux adolescents, de s'y rendre par un chemin dédié le long du nouveau stade synthétique.

De nouveaux projecteurs 100% LED viendront bientôt équiper le stade synthétique, permettant ainsi, de poursuivre nos engagements en matière de rénovation énergétique en réduisant fortement la consommation (-50%) tout en garantissant le même éclairement pour les sportifs usagers.

Enfin, la municipalité poursuit son travail d'aménagement d'un grand parc ludique arboré de 2ha dans le Quartier des Bonnauds permettant de s'y retrouver seul, en famille ou en groupe, pour simplement profiter d'un coin de verdure ou pour passer un bon moment autour des jeux et autres équipements de loisirs qui y seront installés. A suivre…

Nouvelle table de ping-pong installée au skate-park

La Casa équipée pour le loisir / Soirée raclette

Rémi DI MARIA
Adjoint délégué à la Vie associative et au Sport

Les associations font la richesse du Puy

La puissance associative de notre village retrouve son rythme de croisière, et ce grâce aux responsables d'associations et à leurs bénévoles, qui auront tenu bon durant ces années cauchemardesques. La vitalité associative se porte bien. Les manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou caritatives, renaissent et redonnent envie de sortir, de partager de véritables moments de convivialité et d'échanges. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif efficace, au service du village et de ses habitants, toujours force de propositions, avec pour seul but l'animation du village.

Anne BENARD
Conseillère municipale déléguée à la Vie scolaire

Focus sur le PEDT voté

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le Projet Educatif Territorial -PEdT-, pour une durée de quatre ans. Ce projet a pour objectif de mobiliser toutes les ressources du territoire, afin de garantir la continuité éducative entre les projets de la petite enfance, ceux des écoles, du péri et de l'extra-scolaire, et du collège, pour contribuer ainsi à : la réussite scolaire et personnelle de l'enfant et à son autonomie ; l'épanouissement et l'éveil des enfants ; et au développement de son sentiment citoyen. Des actions, en lien avec le sport, l'art, la culture, le patrimoine, l'environnement, les sciences, la citoyenneté, l'hygiène, la sécurité et la santé, sont alors proposées dans ce projet, conçu en partenariat avec les différents acteurs de l'enfance.

L'OFFRE D'ANIMATION ENRICHIE

Bâtir un pôle culturel autour d'un cinéma de 120 places et d'une salle de théâtre de 220 places, dans les hangars à côté de l'École maternelle, c'est l'engagement fort qu'avait pris la municipalité.

Aujourd'hui au cœur du projet culturel de la municipalité et véritable pierre angulaire de la rénovation complète du Quartier des Ecoles (avec le réaménagement du parvis des écoles et la transformation de la cave coopérative), le projet du Cinéma / Théâtre du Puy accélère avec la désignation de l'architecte chargé de le dessiner et de le concevoir.

Maryvonne PESTRE

Déléguée à l'accompagnement de la vie culturelle et à la mise en valeur du Patrimoine

En quoi la culture au village est importante

J'ai toujours baigné dans la culture. Ma famille m'a légué cet héritage. Ma réflexion se porte sur les rendez-vous culturels qui se doivent d'être éclectiques, diversifiés, innovateurs et fédérateurs : théâtre, danse, peinture, toutes les musiques, etc… La gamme est large. La programmation doit être attrayante et s'adresser à un large public, si différent soit-il pour le divertir, d'autant plus nécessaire en cette période si perturbée.

Patricia GIRAUD

Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle

Ce que l'on souhaite offrir aux Puechens

Il est désormais salutaire que nous puissions nous réunir autour de différentes manifestations culturelles, soutenues par le tissu associatif, dont certaines dédiées au jeune public, de tous les genres : musique, lecture, théâtre, humour, art, dans un esprit d'innovation, afin de bâtir un pôle culturel, autour du cinéma et du théâtre, pour mieux s'adapter aux différentes demandes.

NOS PROJETS ET CHIFFRES

- **Salle de Cinéma** : 100m² (scène + gradins), 100 places assises dont 3 PMR
- **Salle de Théâtre** : 320m² (scène + gradins), 221 places assises dont 6 PMR
- **Hall d'accueil** : proposera une billeterie, une buvette, un vestiaire public, un mini ciné pour faire patienter les enfants, le tout sur une surface de 115m²

+ de 3.000.000€ d'investissements — Coût total du projet

Subventions — Département & Métropole

« UN VILLAGE OUVERT ET DYNAMIQUE »

Guinguette St Canadet - 20 juillet 2022

Lucienne DELPIERRE

Déléguée à l'accompagnement, au développement de l'animation du village et à l'organisation des festivités

Une volonté d'accompagner l'animation du village et l'organisation des festivités

Nous avons choisi cette année d'agrandir la foire des producteurs et des créateurs, dans le cadre de la Fête de la Saint-Michel, afin de lui donner une plus grande ampleur, et de rendre cet événement plus diversifié, plus festif et toujours plus accueillant, augmentant ainsi la fréquentation dans le village.

Des moments de partage et de convivialité

Plus globalement, la municipalité souhaite enrichir et diversifier la programmation culturelle et des animations avec l'ensemble des acteurs locaux : traditions provençales, arts de la rue, spectacle vivant, rendez-vous culturels diversifiés, initiatives éco-responsables, événements sportifs…

***Fête de la musique** - 21 juin 2022*

***Course Kid's** - 14 mai 2022*

***Mercredi des Cendres** - 2 mars 2022*

***Cinéma sous les étoiles** - 27 juillet 2022*

« TOUT EN IMAGES : UN VILLAGE VIVANT ET RICHE EN RENCONTRES »

ÇA BOUGE
AU PUY

***Fête nationale** - 14 juillet 2022*

***La grande lessive** - 23 mars 2023*

***Braderies de rentrée** - 20 et 21 août 2022*

***Olympiades écoles** - 2 juin 2022*

***Festival de la Craie** - 2 avril 2023*

Josyane JADEAU

Conseillère municipale déléguée au Patrimoine

Faire revivre les cafés littéraires

Les cafés littéraires doivent nous permettre de redonner à la lecture ses lettres de noblesse, pour transmettre aux plus jeunes le plaisir de découvrir la littérature. L'objectif est de partager, toutes générations confondues, un moment autour des œuvres présentées.

PRESERVER LES LIENS…

Comme annoncé par le Maire lors de ses vœux fin janvier,
la municipalité se projette pour la réalisation d'une Maison des Solidarités.

Ce nouveau service délivrera une offre de proximité pour tous. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne (emploi / enfance / jeunesse / sport / solidarités / aide / écoute / accompagnement / ressourcerie).
La Maison des Solidarités sera l'espace qui rassemblera dans un même lieu plusieurs services publics (CCAS / BME / MLPA / ESJ), ainsi que les services de La Ruche, pour répondre au mieux aux besoins des citoyens.

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

+ de 600 M² d'espace — Dédiés aux services à la personne

Un guichet unique — Pour l'emploi, le social, le scolaire et l'aide à la personne…

Chantal LEOR

Adjointe déléguée à l'Accompagnement social

Le CCAS au cœur de la politique sociale du village

Notre volonté est d'améliorer l'image de marque du CCAS, en y ajoutant un service à l'existant. Le CCAS est le promoteur et l'outil d'une véritable politique sociale locale. Il reste très lié à la politique communale, plus particulièrement en matière d'action sociale facultative. Ma délégation me permet d'analyser les besoins des usagers, d'imaginer des réponses à leurs besoins, en concertation avec les partenaires locaux, et bien évidemment de faire remonter ces besoins. Notre CCAS a le projet de signer une convention de partenariat avec le Crédit municipal, dans le cadre de leur service de développement du microcrédit social et personnel accompagné. Ce microcrédit, véritable outil d'insertion bancaire, est destiné aux personnes avec des ressources limitées, qui ne peuvent prétendre à un crédit bancaire classique, mais qui ont une capacité de remboursement (salariés, retraités, étudiants ou apprentis, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux…). Son objectif est de financer des projets personnels dans le cadre de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle : emploi, mobilité, logement, permis de conduire, formation, santé… Le microcrédit est assorti d'un accompagnement social pendant la durée du remboursement par le Crédit municipal et le CCAS pour le suivi du dossier. Le microcrédit sera un véritable outil supplémentaire de la politique sociale du Maire, au service des administrés, et ne se substituera en aucun cas aux aides légales. Le CCAS sera chargé de sa mise en œuvre.

Rodolphe REDON

Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme

Un urbanisme pensé et maîtrisé

Moduler le cœur de notre village, en poursuivant l'aménagement des espaces publics et la création de logements qui s'intègrent agréablement dans notre centre-ville, telle est la démarche engagée par les élus de la Majorité municipale. Un aménagement qui s'inscrit dans un projet global de restructuration du quartier des écoles, autour de l'école maternelle et de son parvis, qui englobe également une salle de spectacle et un cinéma, ainsi que la Maison des Solidarités, à laquelle s'ajoutera un espace destiné à l'accompagnement de l'enfance. C'est ainsi que l'engagement pris pour préserver l'identité rurale du Puy, dans un village attractif et dynamique, va entamer, d'ici la fin de l'année, sa phase de réalisation.

ET ENCOURAGER LES SOLIDARITES

La solidarité est depuis longtemps une priorité pour la Ville du Puy-Sainte-Réparade. Elle se décline dans toutes les politiques municipales et se distille du cœur du village aux hameaux les plus reculés et foyers les plus isolés. Objectifs : créer du lien, éviter l'exclusion, préserver la dignité, donner un tremplin pour l'emploi, aider la mobilité.

STIMULER L'EMPLOI LOCAL AVEC « LES RENCONTRES DE L'EMPLOI 2.0 »

L'édition 2022 a été un succès avec 14 entreprises qui ont proposé des emplois en CDI, CDD, saisonnier ou en alternance et plus de 60 personnes accueillies, cet événement restera la plus grande action menée par le BME du Puy-Sainte-Réparade. C'est un résultat très honorable au vu de la fréquentation. Les métiers « en tension », hôtellerie/restauration et services à la personne confirment leurs difficultés à recruter du personnel qualifié. Les métiers techniques ont pu voir des candidatures correspondant aux critères de recrutement. Les acteurs de l'emploi souhaitent renouveler périodiquement cet événement, afin de l'inscrire dans la durée.

+ www.ville-lepuysaintereparade.fr/BME

Philippe MAZEL

Conseiller municipal délégué à la Dynamisation de l'Emploi et à l'Économie Sociale et Solidaire

L'emploi et l'avenir des citoyens

Le BME a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches, et cela quel que soit leur statut. Il entretient un partenariat régulier avec les institutions de Service Public de l'Emploi. Le BME est aussi un lieu où les employeurs peuvent faire connaître leurs besoins de recrutement. Cependant, la période du Covid-19 a profondément modifié les relations au travail. Certains secteurs ne parviennent pas à recruter. Au cours de cette même période, les employeurs ont numérisé leurs méthodes de recrutement. Dans ce contexte, le BME s'efforce d'aider particulièrement les demandeurs d'emploi peu habitués à l'usage du numérique.

RETOUR SUR LES JOURNÉES DE LA SOLIDARITÉS

Ces journées portées par la Municipalité, le CCAS et avec les Associations volontaires ont été l'occasion, comme chaque année, de réunir les habitants de la commune autour d'actions et d'initiatives solidaires. Ces actions ont été menées au profit de l'AFM Téléthon, les Restos du cœur et le Centre Ressource pour le Cancer. Seule ombre au tableau, les conditions météorologiques qui nous ont contraints d'annuler ou reporter les manifestations prévues en extérieur. Un grand merci aux personnes mobilisées, aux associations qui ont contribué à la réalisation et la réussite de cet événement solidaire. Un merci tout particuliers aux enfants encadrés par Odel et Assomayage qui ont confectionné les différentes urnes destinées aux dons et les objets de décorations de Noël. La solidarité est plus que jamais d'actualité, les résultats des dons récoltés en sont la preuve.

Mireille ARNAUD

Adjointe déléguée à la Solidarité et Santé publique

La solidarité passe par les associations et le CCAS

La Solidarité commence déjà par un état d'esprit, une volonté pour chacun d'entre nous faite de valeurs d'entraide, de partage et de générosité. Les associations sont des lieux privilégiés de solidarité en direction d'un public distinct. Le CCAS est un acteur indispensable de la solidarité de proximité. La mutualisation de ces acteurs, pour un projet commun ou une cause ciblée, semble être un des moyens de réussite et de mieux vivre. Ensemble, c'est mieux ! Une rencontre avec les associations humanitaires du Puy et le CCAS est prévue à la rentrée, pour préparer dans un premier temps les quatre jours de solidarité (fin novembre/début décembre) et pour fédérer cette politique de solidarité qui doit s'inscrire dans la durée, sous la forme d'actions (secteurs santé, social, handicap, insertion et liens intergénérationnels).

Jacqueline PEYRON

Conseillère municipale déléguée aux seniors

Une animation solidaire pour nos aînés

2022 a été une année riche en activités pensées et organisées pour les seniors, telles que la journée intergénérationnelle aux Cigales avec fabrication de mobiles pour décorer le foyer grâce à l'aide précieuse des jeunes enfants du centre aéré venus sur place pour partager ce moment dédié, ainsi qu'un repas tous ensemble… Sans oublier les deux grandes sorties à la Grotte COSQUER et aux Carrières de lumière qui ont rassemblé plus de 100 participants ! L'objectif de la municipalité reste le même : faire vivre l'intergénérationnelle en proposant des activités où toutes les tranches d'âge peuvent se retrouver et partager un moment convivial, tout en tissant du lien social important pour notre village.

INSCRIRE LE PUY DANS LA REALITE ECOLOGIQUE ET RESPONSABLE

Le projet que nous portons pour inscrire notre commune dans une démarche de territoire engagé pour la nature et la qualité de vie implique tous les citoyens. C'est un vaste plan d'actions ambitieux dont l'une des actions emblématiques a pu être mise en œuvre de façon plus structurée en 2022 : le déploiement du plan vélo (modes doux) pour connecter l'ensemble des quartiers du village à son centre.

Nécessitant de lourds investissements et travaux pour le finaliser dans sa totalité : 6M€ au total pour 56 km de modes doux avec l'acquisition du foncier manquant pour la création de vraies pistes cyclables partagées des modes durs et protégées et leur conception. L'objectif de réalisation pour les prochains mois et années est d'inscrire un tronçon par an avec les aménagements suffisants dans un premier temps. De quoi circuler à vélo, en poussette, en fauteuil roulant ou encore à pied, sur un espace dédié et protégé de part en part.

Atelier public du plan vélo du 28 novembre 2022- ©AUPA

Exemple de projets réalisés dans d'autres villes…

Piste cyclable - Venelles- ©AUPA

Vélorue - Strasbourg

Voie verte - Fuveau- ©AUPA

Piste cyclable - Chemin de la Station - ©AUPA

Voie Verte - Durance à vélo - ©AUPA

Vos voies vertes au Puy Sainte Réparade…

Accès city stade - Pôle sportif - ©AUPA

Trottoir partagé - Bd. Jean Daniel - ©AUPA

ENCOURAGER L'ECOCITOYENNETE PAR L'ACTION MUNICIPALE

Inauguration des jardins partagés de la Closerie - 27 juin 2022

Jardins partagés du Puy

Emmanuel ANDRUEJOL

Conseiller municipal délégué au Tourisme, Animations et consommation responsable

Les jardins partagés sont nés des jardins ouvriers et des jardins familiaux.

Ils permettaient, à l'origine, aux familles aux revenus modestes de se procurer des légumes et fruits frais en les cultivant eux-mêmes. Aujourd'hui, la préoccupation économique est toujours essentielle mais elle s'accompagne d'un intérêt environnemental important. Les friches, les terrains abandonnés ou en pied d'immeuble, les jardins partagés naissent un peu partout en ville. La demande explose. Même si le besoin alimentaire est toujours présent, la fonction de ces jardins ouverts sur la ville a évolué. Elle répond aux nouveaux besoins d'une société en pleine mutation. Ces jardins ont réinvesti le cœur des villes avec plusieurs objectifs : retrouver un lien avec la nature, renforcer le lien social, que les gens se rencontrent et effectuent des tâches ensemble, partagent de la connaissance.

LES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La municipalité n'a pas attendu les différentes crises successives pour prendre des mesures importants en faveur de l'environnement et portant plus largement sur l'écocitoyenneté. Dès 2020, une étude dédiée à la rénovation de tout l'éclairage public du Puy a été commandée à la CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité, l'Aménagement / établissement public composé de nombreux experts techniques pour apporter aide et conseil aux collectivités) afin de rénover et de moderniser 100% du parc d'éclairage public (768 points lumineux) en les passant en LED, générant ainsi des économies permettant l'autofinancement du projet (500k€).

PERENISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dernièrement, c'est un grand audit énergétique qui a été commandé à un bureau d'études spécialisé dans la rénovation énergétique des bâtiments publics.
Cette étude se focalise sur les transformations à opérer pour les écoles et gymnases du Puy. Bâtiments essentiels à la vie publique et associative mais vétustes et énergivores. Un plan pluriannuel d'investissement et de travaux (PPI) est en cours d'élaboration pour inscrire au budget 2023 les premières rénovations conséquentes pour ces édifices qui permettront de réduire de 50% la déperdition énergétique et surtout, de grandement améliorer le confort des usagers, enfants comme adultes utilisateurs réguliers de ces lieux de vie.

Jacques FRENET

Délégué au développement des jardins partagés

Notre objectif est respecté, le vivre ensemble et le retour à la terre ont pris forme au Puy

Nous avons voulu permettre à tous les Puéchens qui souhaitent jardiner, mais qui ne disposent pas forcément d'un jardin adéquat, de démarrer un petit potager, sur une parcelle de 25 m², mise à disposition par la municipalité. Depuis le lancement, nous avons remarqué la création d'une cohésion entre les jardiniers, d'un esprit d'entraide et de nouvelles rencontres ont pu voir le jour ! Cela ne fait que commencer, car notre volonté est que prennent forme des jardins partagés, autour de nouvelles constructions, partout où cela est possible.

Régis ZUNINO

Conseiller municipal délégué à l'Agriculture, au suivi des Hameaux et au Marché

Le marché dominical au Puy est une véritable chance pour les Puéchens

Nous œuvrons pour que le marché soit toujours plus attractif, en proposant des étals diversifiés. L'ouverture des Halles de producteurs permet de compléter l'offre de produits locaux de qualité. Le marché dominical est animé périodiquement pour les enfants et les parents.

LE PUY
DE DEMAIN

Action Nettoyons le Sud - samedi 15 avril 2023

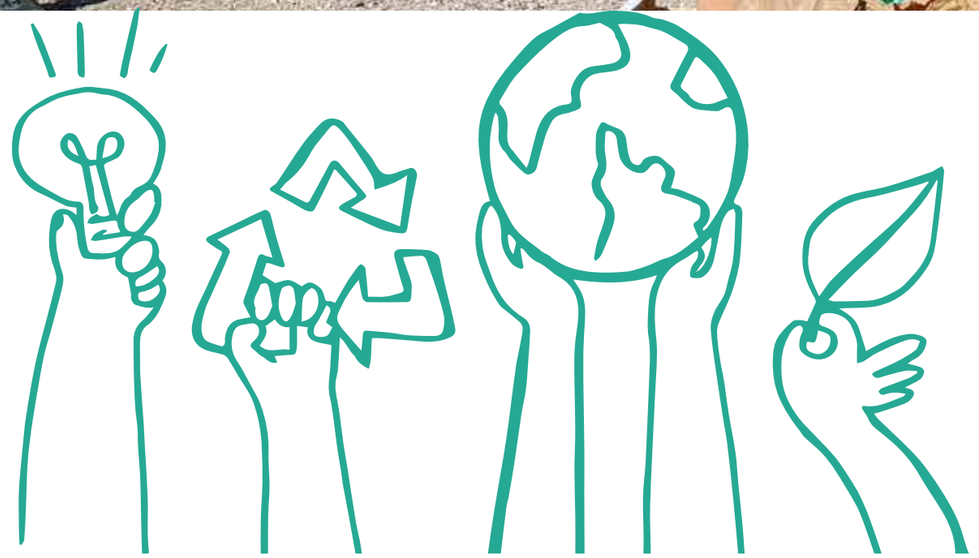

ET PAR L'ACTION CITOYENNE

NOS PROJETS ET CHIFFRES

100% LED pour l'éclairage public

1ère Phase menée pour **200 000 € d'investissement**

Déjà 60 000€ d'économisé

Anne-Marie FARNET

Conseillère municipale déléguée à la vie et au développement du Hameau de Saint-Canadet

Notre plan pour l'éco-citoyenneté

Préserver notre planète dans nos gestes du quotidien, c'est possible ! Réveillons notre éco-citoyenneté en limitant la pollution de notre environnement et en diminuant notre « empreinte carbone », car l'urgence est là ! La Mairie s'engage à vous accompagner dans cette démarche, à travers des actions concrètes visant à limiter notre consommation d'énergies, à favoriser le tri et le recyclage des déchets, ainsi qu'à utiliser plus souvent les modes actifs (vélo, marche et transports en commun).

L'ECOCITOYENNETE : L'AFFAIRE DE TOUS

Réduire sa consommation électrique, trier ses déchets, réduire sa consommation d'eau, changer ses habitudes de transport, les moyens d'action à notre disposition sont nombreux et n'auront de réels impacts sans une prise de conscience collective. L'information, la prévention et l'éducation aux grandes problématiques climatiques et environnementales sont donc primordiales si l'on veut enfin inverser la tendance et revenir à un mode de développement durable et plus respectueux des générations futures.

C'est pourquoi, la municipalité met au cœur de chacune de ses actions, cette dimension écoresponsable. De l'élaboration du Projet Educatif Territorial (PEDT) avec toutes les parties prenantes du monde éducatif, à la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h, en passant par le Zéro pesticide dans les Espaces Verts, c'est la somme de ces actions qui permettra de changer la donne durablement.

Stéphane WEITMANN

Adjoint délégué à l'Espace public et à l'Environnement

Un meilleur entretien des espaces verts

Nous allons, en accord avec le Maire, conserver un maximum d'îlots de fraîcheur et ne plus tailler les platanes du village. Nous ferons toujours les entretiens courants, la taille des branches basses, mortes et qui approchent les toitures et les gouttières, avec un passage annuel au lieu de tous les trois ans habituellement. Le fait de ne plus tailler les arbres les rendront en pleine forme et plus résistants aux fortes chaleurs, pour amener plus de fraicheur dans le centre du village. Nous allons revoir les plantations des ronds-points, pour qu'elles soient moins gourmandes en eau, et nous envisageons de les remplacer par des arbres régionaux à grandes tiges, afin d'accentuer les îlots de fraicheur et de favoriser un meilleur entretien, moins coûteux.

Les services techniques en action contre les dépôts sauvages

1ère session des cadets de la sécurité - octobre 2022

INCULQUER AUX JEUNES LA RESPONSABILITE CIVIQUE

FAVORISER LES COMPORTEMENTS RESPONSABLES

Les actions municipales en faveur de l'éducation citoyenne et responsables des jeunes Puéchens s'intensifient au travers de projets transverses menés tout au long de l'année scolaire. En 2022, une classe de « Cadets de la Sécurité » s'est formée au Collège Louis Philibert, sous l'égide de la municipalité, du collège et surtout, des Sapeurs-Pompiers du SDIS13 avec la brigade de Meyrargues au premier plan. Les Conseils Consultatifs des Enfants ont pu également être réorganisés après les deux années COVID. Enfin, des ateliers dédiés au déplacement à vélo et à la sécurité routière ont pu également être organisés pour les enfants du Puy. D'autres projets sont à l'étude pour 2023 comme la visite d'un centre de tri ou la visite de la SEM (Société des Eaux de Marseille) afin de mieux comprendre le cycle du déchet et le cycle de l'eau, éléments essentiels à la vie citoyenne de tous les jours.

CADETS DE LA SECURITE

Octobre 2022

Jérôme BOURDAREL

Conseiller municipal délégué à la Sûreté du territoire

Un aménagement pensé pour la sécurité des enfants

Notre priorité est d'assurer la sécurité des enfants. C'est pourquoi, nous avons pensé les nouveaux aménagements pour redimensionner les largeurs de voie et des trottoirs, créer des bandes séparatives entre les modes doux et la voie de circulation, bien dissocier les espaces piétons des espaces véhicules, sécuriser l'arrêt de bus scolaire et créer une zone « dépose minute.

ATELIER SECURITE ROUTIERE

CONSEIL CONSULTATIF

25 janvier 2023

11 novembre 2022

Bruno RUA

Conseiller municipal délégué aux Cérémonies

Commémorer, se souvenir et transmettre pour éviter que ça ne recommence

La commémoration est une institution qui fabrique du sens politique. Elle fait partager des rituels, évoque des images et raconte des histoires. Elle induit des émotions et pose des significations. Les commémorations permettent de nous rassembler au nom des valeurs fondatrices, et notamment la liberté d'expression. Mais la commémoration n'a de sens que parce qu'il y a de l'enseignement, de la recherche et de la production artistique et littéraire. Commémorer, c'est se rappeler la dette que nous avons à l'égard des morts, une exhortation à se souvenir et un vœu de fidélité. Mais plus que de passé, il s'agit bien d'avenir.

VEILLER LES UNS SUR LES AUTRES

SECURISER LES BIENS ET LES PERSONNES

L'action municipale responsable et citoyenne passe avant tout par le pouvoir de police du Maire : agir pour sécuriser les biens et les personnes.

Côté équipements urbains, la commune compte désormais près de 90 caméras de vidéoprotection installées en ville, ainsi qu'une flotte de caméras mobiles installées en toute discrétion en pleine nature afin de lutter plus efficacement contre le fléau des dépôts sauvages. La municipalité a également installé deux radars pédagogiques sur l'avenue du cours et de la Bourgade qui sont malheureusement très souvent la cible de vandalisme entrainant leur dysfonctionnement qui peut durer longtemps en fonction des opérations de réparation à réaliser. Enfin, outre les équipements qui permettent d'assurer la sécurité des biens et des personnes, la municipalité organise de façon régulière, un conseil de sécurité autour de la PM, des élus en charge des questions de Sûreté & Sécurité et les Gendarmes de brigade de Venelles, passant en revue les derniers événements survenus sur le territoire communal et en dehors, et permettant de nouer d'excellentes relations facilitant la coopération et la dialogue entre ces différentes forces de sécurité.

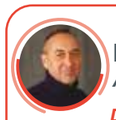

Frédéric Pappalardo

Adjoint délégué à la Sécurité

Des animations placées sous le signe de la sécurité

Nous souhaitons accentuer la prévention du risque incendie, qui va grandissant sur l'ensemble du territoire national, en témoignent les récents feux dans notre région. Nous voulons mieux valoriser nos massifs forestiers, en préconisant un renforcement de l'obligation de débroussailler, ainsi que de la pédagogie. Notre objectif est de renforcer la sécurité en milieu rural. Les Français doivent comprendre qu'il va falloir mettre en place des moyens drastiques pour sécuriser l'espace public. Nous allons devoir accepter de nous discipliner et de nous soumettre à des contrôles stricts. Notre sécurité passe aussi par là.

Les cadets de la sécurité formés aux gestes de premiers secours - 13 mars 2023

VIE ÉCONOMIQUE

RENDRE LE CŒUR DE NOTRE VILLAGE ATTRACTIF

Revitaliser le centre du village n'était pas seulement une exigence économique mais aussi un besoin sociétal. Il y a 15 ans, le cœur de notre ville était moribond et les commerces souffraient. Devant ce déficit d'attractivité, il était indispensable et urgent d'engager une stratégie et de proposer un plan d'actions pour ne pas voir Le Puy-Sainte-Réparade se transformer en village dortoir.

Pour le maire et son équipe municipale le préalable non négociable à la revitalisation du centre-ville a été le refus de toute implantation commerciale en périphérie et malgré de nombreuses pressions, la municipalité s'est fermement opposée à tout projet de grande surface. « Notre priorité c'est le centre du village car c'est là que les gens se rencontrent, échangent et créent du lien. » explique Jean-David Ciot. La deuxième clef de la réussite de cette revitalisation réside dans la stratégie d'achat de foncier en centre-ville par la Commune. Ce travail de longue haleine, qui exige de se projeter à long terme, a été possible grâce au soutien du Conseil Départemental. Ainsi, la Commune a pu acheter la maison du Docteur Rousseau (que les moins de 50 ans ne peuvent pas connaître) qui abrite aujourd'hui la Maison du Tourisme, la Cave à Vin et le centre de co-working.

Ludivine DUREY
Adjointe déléguée au Développement économique

Le développement économique s'accentue au Puy

Nous avons à cœur plusieurs projets de zones de développement économique sur notre village : l'agrandissement de la zone de La Confrérie, une future zone de La Halte qui viendra enrichir notre offre artisanale. La livraison des Halles et du nouveau restaurant viendront contribuer à l'épanouissement de notre Îlot Rousseau.

LE PUY DYNAMIQUE ET AGRÉABLE À VIVRE

A partir de là, la municipalité a pu engager de nombreux travaux de l'espace public pour apaiser et rendre agréables les déambulations : agrandissement des trottoirs, création de places de parking en zone bleue et de zones de livraison, enfouissement des poubelles, Jardin Rousseau, réaménagement de l'espace du Monument aux morts avec création du Jardin d'enfants et embellissement des parvis de la Poste et de la Mairie, etc. « Je retrouve le plaisir de sortir faire mes courses, témoigne René, un septuagénaire enchanté par la création du Jardin Rousseau. Cela a complètement transformé le centre-ville qui est devenu beau, accueillant et super agréable ! ».
Cette volonté politique a permis de construire un véritable projet de ville avec des commerces de proximité attractifs répondant aux attentes des habitants. Dans cette optique, la municipalité a décidé de créer une commission tripartite composée d'élus municipaux de la majorité et de l'opposition, de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'Association des Commerçants du Puy. Cette commission est chargée d'attribuer les locaux commerciaux municipaux, aux loyers attractifs, aux candidats qui répondent le mieux au projet de ville.
Victor Hugo affirmait que « *la rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société* ». La richesse de nos rues vient précisément des commerçants qui les animent et des chalands qui les fréquentent. Des clients heureusement de plus en plus nombreux notamment grâce aux nouveaux habitants qui ont choisi Le-Puy-Sainte-Réparade. Car la CCI le rappelle : il existe une taille critique pour que les commerces de centre-ville vivent, qui a été évaluée entre 6.500 et 7.000 habitants. Le village du Puy-Sainte-Réparade comptait 5.276 habitants en 2008 et devrait atteindre les 6.500 à 7.000 d'ici 2030.

RÉSERVEZ VOTRE BUREAU PERSONNEL

LE PUY APPELÉ À TÉMOIGNER PAR LA CCI

Lors de la conférence territoriale « Les collectivités face à l'enjeu de la redynamisation commerciale des centres-villes » organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille Provence, le 18 mars 2022, Jean-David Ciot, maire du Puy-Sainte-Réparade a été invité à témoigner devant tous les maires du département afin de partager avec eux son expérience concernant l'Ilot Rousseau. L'édile a raconté son combat pour l'implantation de nouveaux commerçants « locomotives » et sa volonté de générer un maximum de mixité urbaine alliant commerces, logements et services.

Session spéciale de la CCI «Commerce en centre ville» - 18 mars 2022

VIE ÉCONOMIQUE

BIENVENUS À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

LA BOULANGERIE

Yves-Marie (le boss/boulanger), Aurélien, Corentin et Tristan (les boulangers), proposent du pain naturellement fermenté, longue conservation et bonne digestibilité. Produits fabriqués à base d'Eau pure, de levain naturel et de Farine d'Abbaye. Pourquoi le Puy ? Village dynamique, en expansion. Le commerce s'accroît. Il y a une belle qualité de vie, de nouveaux habitants qui revitalisent et apportent de beaux échanges.

1er bilan : Très heureux de l'accueil reçu ! Une belle intégration par la population!

Ouvert du Mercredi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30, les samedi et dimanche de 8h à 13 h. La panification se fait le mardi.

LA BONNE QUILLE

Dimitri et Hency , Cave à vins et Bar à vins, Tapas, Organisation de journées à thème, rencontres avec des producteurs. Pourquoi le Puy ? L'avenir du nord d'Aix! La population locale s'accroit et recherche ce type d'établissement, diversification de l'offre commerçante déjà présente!

1er bilan : Au Top! Nous sommes vraiment ravis d'être là, et remercions nos clients et la population pour le super accueil reçu! Nous espérons encore nous améliorer dans l'avenir pour satisfaire le plus grand nombre.

Ouvert du Mercredi au Samedi de 10h à 21h en continu, et dimanche matin de 10h à 15h. Proposition de privatisation à partir de 10 personnes, possibilité de cours de dégustation.

PAPY FLEURS

Gaétan DUMAS (occasionnellement Léa si je dois m'absenter!) « Papy Fleurs » vous propose des compositions Florales, Senteurs (fait main), Plantes, Décorations d'intérieur. Pourquoi le Puy ? C'est un village que j'ai toujours trouvé attirant, animé, vivant !

1er bilan : J'ai reçu un super accueil, la clientèle est au RDV. Je suis ravi et a priori les clients le sont ! On ne pouvait pas rêver mieux !

Ouvert du Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h. Le Dimanche de 9h30 à 13h. Prestations mariages, décès, livraison à la demande, Point Relais Colis.

INSTITUT MELA-CASSUTO

Jeune aixoise d'origine, au Puy depuis plus de six ans déjà, Mélanie a récemment transféré son activité de dermo-pigmentation dans un lieu plus exploitable pour elle et son activité qui se développe, car en effet, la clientèle est au rendez-vous pour les soins esthétiques qu'elle propose. Bénéficiant d'une expérience de près de 20 ans dans ce domaine, elle a préféré s'installer au Puy et profiter de la qualité de vie locale pour développer cette offre auprès des Puéchens qui sont de plus en plus nombreux à passer la porte de son institut **10 Avenue du Cours - 07.71.02.09.57**

Ouverture : de 9h30 à 18h30 tous les jours sauf le dimanche.

Djoline REY

Conseillère municipale déléguée aux Activités de proximité et aux Archives

Faire vivre le cœur du Puy avec les commerçants

Le maintien de notre position de refus d'une grande surface ou discount en périphérie du centre-ville a pour objectif et enjeu de soutenir activement nos commerces de proximité en lien avec l'association des commerçants (ACA-PL). Notre désir est de rendre notre village vivant et dynamique avec un centre attractif au service de ses habitants. Nous avons terminé la requalification du cœur du village autour de l'îlot Rousseau, avec la création de nouveaux lieux de dégustation, l'ouverture d'une cave à vin « La Bonne Quille » et la mise en activité du restaurant « La petite verrière » prochainement.

ILS ARRIVENT AU PUY

LES HALLES DU PUY

Espace producteurs locaux (produits de saison), espace Fromagerie et Épicerie Fine (sélection de produits italiens et espagnols), espace Salon de Thé - P'tits déj salés et sucrés, espace pitchouns (chocolats, bar à bonbons, goûters gourmands)

+ Ouverture le 1er avril, 7jours/7, de 7 à 19 heures

LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX EN RÉSUMÉ

L'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil municipal sont consultables
en mairie et en téléchargement sur le site www.ville-lepuysaintereparade.fr

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 28 MARS 2022

La séance du 28 mars 2022 s'est ouverte par le vote d'une motion de la municipalité pour le maintien des classes menacées de fermeture au collège Louis Philibert. Le Conseil municipal a souhaité montrer sa détermination à défendre la qualité d'enseignement pour nos collégiens et s'oppose aux mesures de réduction des dotations horaires et à la fermeture des classes de 6ème, 5ème et 4ème annoncée pour la rentrée 2022. Dans le cadre de la procédure avec négociation relative à la réalisation du cinéma/théâtre, le montant des indemnités de participation des membres qualifiés du jury créé pour la désignation d'un maître d'œuvre a été fixé. La garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale a été renouvelée pour l'année 2022. Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu pour préparer le budget principal 2022, ainsi que le budget annexe « vente de caveaux ».Un mandat au centre de gestion des Bouches-du-Rhône a été donné pour la mise en concurrence du contrat d'assurance du groupe des risques statutaires. Un débat a eu lieu concernant la protection sociale complémentaire du personnel. La commune a adhéré à la Fondation du Patrimoine. Deux garanties d'emprunt a été consentie au bailleur social 3F Sud pour l'acquisition de 87 logements aux Bonnauds. Une convention de servitude a été consentie à Enedis, sur la parcelle cadastrée section CI n°32 aux Goirands. Les tarifs pour les sorties du samedi des adhérents de La Casa ont été approuvés. La convention avec la Métropole AMP pour le Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi a été renouvelée.

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

La séance du 7 avril 2022 s'est ouverte avec l'examen et l'adoption du compte de gestion du budget principal de l'exercice 2021, ainsi que celui du budget annexe caveaux de l'exercice 2021 et du compte administratif du budget communal pour l'exercice 2021. Le résultat 2021 du budget communal et du budget annexe caveaux a été affecté. Les taux des taxes communales 2022 ont été fixés et restent inchangés. Le budget primitif communal 2022 a été examiné et adopté, ainsi que le budget annexe caveaux 2022. Le protocole relatif à l'organisation du temps de travail de la collectivité a été approuvé. L'adhésion au groupement de commandes porté par le SMED a été renouvelée pour l'achat d'énergies et de travaux, fourniture et services, en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique. La rétrocession des parcelles A 2331 et 2316 par CDC Habitat, et de la parcelle A 2314 par ERILIA, a été approuvée, concernant l'entrée de ville Ouest. La première tranche d'attribution de subventions de fonctionnement aux associations a été adoptée. Une subvention de fonctionnement a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale. Une convention avec la Fondation 30 millions d'amis a été approuvée pour la gestion sanitaire des chats errants.

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 18 JUILLET 2022

La séance du 18 juillet 2022 s'est ouverte avec la fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial. Dans le cadre de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage n°21DEAP047 pour la réalisation, par la commune, de travaux d'aménagement des réseaux humides de l'aménagement de voirie de la rue du Pressoir l'avenant n°1 est proposé et adopté. Une décision modificative au budget principal 2022 a été présentée à la suite d'une décision du Tribunal administratif de Marseille en date du 5 mars 2019, la société NEO TRAVAUX a été condamnée à verser à la Commune la somme de 84 119,51 €. Une mise à jour du tableau des emplois permanents est rendue nécessaire dans le cadre de l'évolution de la carrière des agents. Une remise gracieuse a été présentée par le régisseur des droits de place et approuvée à l'unanimité. Déclassement de la parcelle AN 9p et cession des parcelles AN n°7, 8 et 9p situées à La Confrérie Dans le cadre de son droit de préemption, la SAFER s'est portée acquéreur de la parcelle cadastrée section BD n°5, située lieu-dit Counié, en zone naturelle. Approbation de la convention de partenariat culturel avec le département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Provence en scène » pour la saison 2022/2023. L'application de la réforme des rythmes scolaires a représenté pour la Commune du Puy-Sainte-Réparade une réelle opportunité de formaliser au travers d'un Projet éducatif territorial un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en adéquation avec les besoins des familles, des enfants et être pleinement acteur d'une éducation partagée. Subventions aux associations pour cet exercice et a délibéré sur la 2ème répartition de ces subventions.

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2022

La séance du 24 octobre 2022 s'est ouverte avec l'adoption et la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023. Ajustement de la provision comptable pour créances douteuses correspondant à des restes à recouvrer d'impayés cantine. Admission en non-valeur de titres de recette, le Trésor public en charge du traitement et du recouvrement des titres de recettes émis par la Commune se trouve parfois dans l'impossibilité de mener à son terme le recouvrement des créances malgré toutes les diligences menées, relances et poursuites, auprès des redevables. Il faut donc apurer ses comptes correspondant à des factures de restauration impayées entre 2016 et 2021. Un travail a été engagé en collaboration avec la trésorerie afin de rectifier les anomalies comptables. Correction sur exercices antérieurs – rattrapage des amortissements. Comme explicité dans la délibération précédente relative aux rattrapages des amortissements sur les exercices antérieurs. La rectification de ces erreurs, a engendré de nouveaux amortissements sur l'exercice 2022 qui n'étaient pas prévus au budget et qui entraine une décision modificative n°2 sur le budget principal 2022. La commune s'est récemment équipée d'un minibus électrique de 9 places, dans le cadre de la poursuite du développement des actions conduites en faveur des associations du Puy-Sainte-Réparade, ce minibus peut être mis gracieusement à leur disposition sous certaines conditions. La commune a entrepris un projet de modernisation et de structuration de son cœur de village, Un nouvel établissement proposera une restauration bistronomique qui complètera l'offre existante dans le village. La Commune a publié un appel à candidatures visant à identifier et sélectionner un porteur de projet. Une étude a été menée concernant l'opportunité de créer sur le site de la cave coopérative un nouveau quartier de vie combine des logements sociaux, en collectifs ou en accession à la propriété à prix maîtrisé, des locaux destinés à accueillir des services publics à la personne, et un aménagement des espaces publics avec notamment la réalisation d'un parvis, dans une perspective de requalification architecturale de ce site, portée par la façade remarquable de la cave coopérative. Convention de servitude consentie à ENEDIS sur les parcelles cadastrées section F n°886 et 859 aux Gillis. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations – troisième répartition Subventions à la coopérative scolaire de l'école élémentaire La Quiho pour l'organisation des séjours scolaires. Approbation de la convention d'occupation de locaux municipaux par le Conseil Général des Bouches du Rhône, pour les consultations de PMI

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

La séance du 13 décembre 2022 s'est ouverte avec le rachat du caveau de Monsieur FERNANDEZ suite à la rétrocession de la concession n° 694 dans le cimetière du village. La séance s'est poursuivie avec l'adoption du règlement budgétaire et financier dans le cadre du passage à la nomenclature comptable M57. L'autorisation est donnée au Maire pour engager et liquider les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 avant le vote du budget. L'état de provisionnements des créances prises en charge depuis plus de deux ans non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses fourni par le comptable public, il convient donc de prendre une décision modificative n°3 sur le budget principal 2022. Dans le cadre de la rétrocession de la concession funéraire trentenaire n°694 sise dans le cimetière du Village, la Commune souhaite également racheter le caveau 2 places, inutilisé, qui se trouve sur cette concession. Il devra donc faire l'objet d'une comptabilité de stock en fin d'exercice il convient de prendre une décision modificative n°1 au budget annexe caveaux 2022. Approbation de l'avenant au marché d'assurance des risques statutaires n° 2019ADMIN003 attribué à GROUPAMA MEDITERRANEE. Il convient de recruter un agent contractuel pour occuper l'emploi de Directeur général des services. Approbation de l'avenant n°1 à la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) du Grand Vallat la Commune a instauré un périmètre de Projet Urbain Partenarial (PUP) au lieudit « Le Grand Vallat » et approuvé deux conventions de PUP avec les sociétés COGEDIM et CS INVEST. Les nouvelles dispositions issues de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS », et en particulier son article 181, la Métropole Aix-Marseille-Provence est compétente pour dans le cadre de la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt métropolitain, y compris la signalisation ainsi que les espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi que leurs ouvrages accessoires d'intérêt métropolitain. Approbation des avenants n°5 aux conventions de gestion relatives aux compétences « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » et « Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » de la Commune. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations – dernière répartition. Garantie d'emprunt consentie au bailleur social 3F Sud, pour l'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux (4 PLS), ensemble immobilier Les Bonnauds au Puy-Sainte-Réparade. Acquisition à l'amiable d'une bande de terrain issue de la parcelle cadastrée section CC n°82 à la Cride, auprès de la société IMMOTION, pour la réalisation d'un trottoir. La Commune est candidate pour accueillir une brigade de gendarmerie dans le cadre de la protection de l'environnement. Dans le cadre de la modernisation et de structuration de son cœur de village, en réalisant un îlot de vie et d'activités tout autour de la maison Rousseau dont une Halle aux producteurs il est donné au Maire l'autorisation pour la signature du bail.

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction. Le maire est néanmoins pénalement responsable des délits par voie de presse commis via l'organe d'information dont il a la charge. La loi de 1881 désigne en effet le directeur de publication comme auteur principal de ce délit. Le maire est donc en droit de s'opposer à la parution d'un article dans les cas de propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; propos dépassant le cadre communal ; risques de troubles à l'ordre public ; propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat dont la publication constitue une violation de l'article L. 52-8 du Code électoral.

Libre expression de la Majorité

ENSEMBLE, LE PUY AVANCE

L'attractivité de notre village n'est plus à démontrer. Ses atouts touristiques, sa situation géographique et son environnement naturel privilégiés, la transformation du centre village en lieu chaleureux et accueillant, ses châteaux et vignobles de renommée internationale font du Puy-Sainte-Réparade un village authentique et vivant.

La volonté de la Municipalité a toujours été claire : préserver les commerces de proximité, renforcer les liens sociaux et les initiatives intergénérationnelles, proposer des animations et une activité culturelle variée, accessible à tous.

Les « nouveaux habitants », installés récemment apprécient la qualité de vie et « l'esprit village » qu'ils ont trouvé dans des infrastructures modernes.

Notre quotidien est malheureusement impacté depuis quelques temps de façon importante par l'inflation et l'augmentation des coûts de façon générale, et particulièrement de ceux de l'énergie, électricité et gaz. L'augmentation de la précarité fait partie de nos préoccupations premières avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) qui continuer plus que jamais d'accompagner chacun dans ses difficultés quotidiennes, quelles qu'elles soient.

L'ensemble des problématiques liées au réchauffement climatique et la prise en compte renforcée de la thématique développement durable se mettent en œuvre après une période d'études de transition.

Alors oui, malgré un environnement économique défavorable, nous poursuivons les objectifs fixés en début de mandat, nous maintenons les investissements ambitieux et renforçons les travaux de proximité avec rigueur budgétaire pour un village tourné vers l'avenir.

Jean-David CIOT, Sergine SAÏZ-OLIVER, Bernard CHABALIER, Patricia GIRAUD, Rémi DI MARIA, Chantal LEOR, Stéphane WEITMANN, Mireille ARNAUD, Rodolphe REDON, Ludivine DUREY-MARCOS, Frédréric PAPPALARDO, Anne BENARD, Jérôme BOURDAREL, Régis ZUNINO, Jacqueline PEYRON, Philippe MAZEL, Anne-Marie FARNET DA SILVA, Bruno RUA, Angèle REY, Emmanuel ANDRUEJOL, Josyane JADEAU, Jacques FRENET, Maryvonne PESTRE et Lucienne DELPIERRE.

Libre expression de l'Opposition

UNION CITOYENNE DU PUY

Après avoir discuté et écouté les Puechens, il s'avère que notre ville doit faire face à plusieurs challenges actuels et aussi pour notre futur : s'engager activement dans la transition écologique notamment vis-à-vis de notre climat qui devient de plus en plus chaud (avec des conséquences sur notre agriculture et nos manières de vivre) et gérer l'augmentation du nombre d'habitants.
Ainsi, nous avons plusieurs enjeux dans les prochains mois et années :
- Investir dans de nouvelles infrastructures municipales en lien avec la jeunesse et notamment augmenter la capacité d'accueil de nos enfants (écoles, crèches).
- Aller plus loin pour réduire notre consommation, préserver nos ressources et en produire par nous -même comme l'énergie, diminuer la température avec des espaces arborés, désimperméabiliser nos sols, développer les modes de déplacement doux, les circuits courts et accompagner nos concitoyens en communiquant régulièrement sur ce que chacun peut faire à son niveau et promouvoir un guide.

Toutes ces problématiques s'intensifient avec les nouvelles constructions qui viennent de se terminer et celles en cours. Nous portons vos préoccupations auprès de la majorité pour préparer l'avenir et faire grandir notre ville.

Virginie ROUDAUT.

ENSEMBLE POUR LE PUY

Lors du dernier conseil municipal, nous avons signifié notre inquiétude sur l'expansion du village et l'apparition de nouveaux quartiers, une ville dans la ville. Certes, la construction de logements pour la commune est importante, notamment pour héberger nos jeunes, mais cela entraîne des conséquences négatives pour l'environnement et la qualité de vie des habitants. Tout d'abord, l'étendue des nouveaux quartiers ne s'accompagne pas suffisamment des infrastructures nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants. Ainsi, nous observons que les ressources pour la garde des enfants n'est plus en adéquation avec le nombre d'habitants et à terme les écoles risquent d'être saturées. Les parents ont du mal à trouver des places en crèches, ce qui pose un problème majeur pour les familles qui travaillent. Aussi, nous alertons régulièrement sur l'enclavement de notre village et les problèmes de déplacement. Nous souhaiterions que la municipalité travaille davantage avec la Métropole afin de doter la commune d'un système efficace de transports en commun, avenir écologique et économique, vers les villes de Pertuis, Aix et Marseille.
Nous ne pouvons que constater le manque d'anticipation des enjeux écologiques pour notre commune et nous avons interpellé le Maire à ce sujet. Certes, la commune a beaucoup investi pour faire baisser sa facture énergétique mais le manque d'anticipation pour l'avenir pose question. Après l'énergie, un défi majeur nous attend : l'économie d'eau. Pourquoi ne pas commencer à réfléchir sur la récupération des eaux pluviales sur les bâtiments communaux et la valorisation des eaux usées ? Nous comprenons que les travaux prennent du temps et ont un coût mais il est plus qu'urgent d'anticiper et planifier les mesures écologiques fortes et en harmonie avec notre cadre de vie. Surtout quand on sait que les 9 communes du Pays de Fayence (Var) ont décidé de limiter leur croissance démographique en raison des sécheresses.

Annabelle IBGHI, Frédérique REYNAUD, Fabien ANDRAUD.

INFOS PRATIQUES DU PUY

RAPPORT ANNUEL 2021 DÉCHETS – PAYS D'AIX

Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du Territoire du Pays d'Aix est consultable sur le site internet de la Métropole AMP : https://ampmetropole.fr/reduire-trier-collecter-traiter-le-cercle-vertueux

DÉCHÈTERIE

Une nouvelle procédure d'accès à la déchèterie est mise en place par la Métropole AMP. L'inscription s'effectue désormais en ligne sur www.smartaccess-control.stackr-cloud.com

DÉCOUVREZ LE PASS'SPORT

Si vous avez entre 6 et 30 ans, vous pouvez profiter d'une aide étatique à la pratique sportive de 50 euros par enfant, pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Vous pouvez obtenir un code en vous rendant sur le site du ministère des sports : www.pass.sports.gouv.fr/jeunes-et-familles

LES ACTIVITÉS DU CLUB DES CIGALES

- **Loto** à 15h tous les jeudis.
- **Concours de contrée** à 14h30 tous les mardis et vendredis.

VOS NOUVEAUX COMMERCES

La Cave à vin : 16 Avenue de la Bourgade.
Ouverte du mercredi au samedi, de 10h à 21h, et le dimanche de 10h à 12h.

La Pizza du Village : 23 Avenue de la Bourgade.
Ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 18h à 22h.
Tél : 07 88 72 04 26. Pizzas au feu de bois à emporter.
A base de produits locaux de qualité.

La Boulangerie : Boulevard de la République.
Ouverte du mercredi au vendredi, de 9h à 13h30 et de 16h à 19h30, ainsi que le samedi et le dimanche, de 9h à 14h.
Tél : 07 69 25 47 52.
Vente de pain au levain et de café à l'ouverture.

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS S'INSTALLENT DANS LE VILLAGE

Sandy VALLET, Photographe.
Contact : sandy.vallet.photography@gmail.com
07 82 63 05 14

Franck FALUDI, gérant de la société « BIO BAT ISO » d'isolations thermiques et phoniques.
Contact : biobatiso@gmail.com
06 12 47 58 80 - 04 42 67 51 90

Bertrand ROOTHAER, courtier en travaux, entreprise « La Maison des Travaux »
Contact : bertrand.roothaer@lamaisondestravaux.com
06 80 78 02 59

CONTACTS & HORAIRES

Contact général et demandes de rdv avec les élus pour toutes les délégations :

04 42 61 82 36 **contact@mairie-lepuysaintereparade.fr** **Mairie du Puy-Sainte-Reparade** **www.ville-lepuysaintereparade.fr**

VILLE DU PUY SAINTE-RÉPARADE

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Mairie du Puy-Sainte-Réparade
Graphisme : OSCO Design - www.osco.fr
Photo de couverture : © Lisa-Mary OUGHDENTZ - Rencontre Photographique 2023
Dépôt légal : 22 janvier 2009 - **Imprimerie** : N° siret 39265813400037 - Imprimé sur papier recyclé

1er septembre 2022 au 01 mai 2023

NAISSANCES

Septembre 2022

01 **PY TONNER** Djenaïs, Séréna
06 **JOBARD MAURY** Apolline, Camille, Victoire
22 **CAVIGNY** Qayyim

Octobre 2022

03 **DINUCCI** Milan, Christian, Philippe
28 **HERNANDEZ** Léna, Jenny, Olivia

Novembre 2022

22 **BERNARDET** Baptiste, Gabriel, Antony
30 **ATLAN SIGNORET** Lily, Marie

Décembre 2022

14 **LIZA** Paola
15 **LEGUEREAU** Loris, Stephane, Jérome
15 **LONG** Milo, Alain, Robert
29 **GIRARD** Giulio, Arthur, Michel

Janvier 2023

05 **VIALE** Ambre, Valérie, Danièle Madyson
11 **SAUSSEY CENZATO** Emilia
20 **BOULBAYEM** Amir, Jad
24 **GOLL DEL CHIOCCIORA** Milo Gabriel Argo
27 **VASILE GARANDET** Axel, Théo
28 **PILLOT** Léa, Danielle, Hélène
31 **FERNANDEZ** Louise, Emma

Février 2023

14 **HIERLE** Lyana, Roselyne, Delphine
19 **SEKA** Mathis, Paul-Memphis
28 **LACROUX** Emile, Bénoni, Raymond

MARIAGES

Septembre 2022

09 **POLIO** Jonathan, Eric, Jean-Marie **TOUATI** Sonia
17 **FAGOT** Lola **FARAHY** Eddy Youssef

Octobre 2022

29 **GIRARD** Gaëtan Manuel **GUEYDAN** Laureen Jeanne Germaine

Janvier 2023

14 **SANTIAGO** François Max Louis **BARLEMONT** Deborah Christiane Denise

DÉCÈS

Septembre 2022

01 **BLANC** Raymonde Alexandrine **DAUMERGUE**
02 **GUILIANA** Patrice, Mario
07 **GIRAUD** Jany Denise Simone **JOVER**
07 **REPRESA** David
17 **LASSAU** Nicole **MONNERAIS**
22 **CAPIGUIAN** Georges
23 **DUENAS DE DIEGO** Restituto
24 **BERNARDI** Jean-Claude, François, Max
25 **RANCILLAC** Jean-Paul Emile Maurice

Octobre 2022

04 **CHRISTIN** Eliane, Odette, **SÈVE**
04 **TREZZA** Solange, Jeanne
07 **DUPONT** Alain, Jacques, Georges
09 **LEGAI** Jean-Marie, Marcel
11 **DUVIGNEAU** Jean-Louis, François
11 **VASSEROT** Roger Charles
11 **LARBI** Hélène **TRABUC**
13 **SAUVAGE** Michel
20 **MEZIANI** Yamina **BRAHMI**
21 **REYNAUD** Jeannine Eugénie Pierrette **FANTINO**
27 **GUERRINI** Jean-Pierre
31 **DEGRAEVE** Thérèse, Marie, Andrée **DESOBRY**

Novembre 2022

02 **SAILLANT** Maurice
07 **MARIN** Louise Françoise **MARTINEZ**
07 **SCHATZ** Pierre Michel
09 **BORIE** Jean-Pierre
12 **PINSTON** Denis, Georges
14 **SOTO** Lucien, Antoine
16 **ARNAUDO** Baptistin, Pierre
17 **VOULAND** Fanny Valérie
17 **BERTRAND** Paul Eugène
18 **MONTARESI** Christian Adrien
18 **GARBIN** Pierre, Gérard
19 **PORTENSEIGNE** Léon Joseph Pierre
23 **MONTANO** Raymond, Joseph
27 **DREVETON** Gisèle, Justine **BITAN**
28 **EL BEZ** Shirley Annie Lisette **ZARADEZ**
28 **MARTINEZ** Robert André

Décembre 2022

01 **SAGNIAT** Monique **PANIANDY**
01 **TRONCHET** Colette Suzanne **HANS**
04 **BUREL** Josette Jeannine **GRANIER**
08 **RIEUSSEC** Eric, Louis
11 **BEGNIS** René Ange
13 **MARTY** Alain Jim
14 **LAOT** Romain
15 **ETOC** Marie, Françoise, Elisabeth
17 **RUBRECHT** Marie, Josephine **GAILLARD**
17 **CHANTREAU** Bernard Jacques Jean
18 **VILLARET** Lucie Agnès Marie Antoinette **BONNET**
21 **SAADI** Miassa
23 **D'ANCONA** Irma **AGNESE**
25 **DEVENOGES** Gisèle Diane Yvonne **CUTTAT**
26 **LAURENT** Robert, Louis, Denis
29 **ELÉNOFF** Olga, Marcelle, Irène **CHAMPÊME**
30 **DUPIN** René Jean-Claude

Janvier 2023

05 **TRIBINO** Joséphine **GENESTAR**
05 **SEGUIN** Marie-Louise **BOURRELLY**
06 **MARTIN** Sandrine, Huguette, Marcelle **BOHNKÉ**
10 **ROBILLARD** Jean-Pierre, Daniel, Lucien
12 **ANDRÉ** Josiane Léone **LANDOUZY**
13 **LANTZ** Gisèle, Renée, Andrée **SOLLIER**
15 **PALAZON** Emilia **JACQUEMUS**
17 **DELPECH** Georges, Léon
17 **VEZOLE** Renée Georgette Julie
18 **CLASTRIER** Michel, Louis
18 **IMBERT** Odile, Rose
20 **LLOBREGAT** Jacqueline, Huguette **MINÉO**
22 **CHÉRY** Rosette Yvette **MESSY**
22 **LECUIVRE** Jacky Emile Alfred
22 **MASQUELIER** Annie **FLAMENT**
24 **GARNIER** Richard Georges André
25 **CHAROUSSET** Odile, Marie, Henriette **LEVEQUE**
25 **FONLUPT** Daniéle, Jocelyne, Colette
29 **CASA JUANA** Charles, André, Ignace
31 **MARTY** Nicole Madeleine Jeanne Marie **DUBOIS**

Février 2023

04 **AXISA** Christine Carmele Joséphine
10 **AYMONOD** Jean-Claude Victor Lucien
12 **MC KILLEN** Patrick Gerard
12 **AURIC** Lucien Victorin
12 **FAURE** Georges Charles
14 **TABARIEZ** Renée Louise Adeline **QUET-PAULET**
17 **CATTOIR** Nicole Marie Thérèse **DELPIERRE**

Février 2023

01 **MONTALBANO** Jean

Hommage à Thierry Pascal

Thierry Pascal, 57 ans, a commencé sa carrière à la Mairie du Puy-Sainte-Réparade en 1985. Il travaillait depuis 36 ans au sein des services techniques, après avoir effectué son service militaire chez les Pompiers de Paris, où il y a certainement appris la rigueur qui était la sienne.
Chaque agent, chaque élu et quasiment chaque habitant connaissait son professionnalisme, sa gentillesse et sa connaissance de la commune. Il était à la fois un amoureux de la nature, un photographe averti, un sportif aguerri qui sortait aux aurores, dès les premières lueurs de l'aube, et surtout un bon vivant, DJ quasi pro : il répondait toujours présent pour animer les fêtes avec ses amis et collèges de travail. À chaque instant, il donnait de la bonne humeur, avec un humour toujours bienveillant, qui le caractérisait si bien. Thierry restera une référence pour nous tous, pour ses collègues des services techniques, à travers la connaissance de son travail, son sens de l'intérêt général et de la perfection.

Hommage à Odile IMBERT

Odile s'est éteinte en janvier dernier après un long combat contre la maladie. C'est l'ensemble du Conseil Municipal qui lui a rendu hommage le 23 janvier à l'Eglise du Puy pour lui dire adieu une dernière fois. Puechenne engagée pour son village, Odile fut conseillère municipale dès 2008, avec en charge la délégation du Transport. Odile était très investie, avec dévotion et dévouement au sein de l'ESAT Louis PHILIBERT - qui porte le nom de celui qui par ailleurs, avait déjà vu en elle ces capacités remarquables - où ses qualités humaines ont fait d'Odile une éducatrice tant respectée, tant aimée et reconnue par le personnel et les pensionnaires. Tout le monde s'est accordé à dire pour toujours, que tu garderas à jamais dans nos cœurs, la place d'une personne dévouée, aimante, disponible et généreuse.

Repose en paix Odile.

Hommage à Sandrine MARTIN

Ce début d'année commence dans la tristesse, Sandrine femme engagée et dynamique s'est éteinte trop tôt. Elle voulait œuvrer pour sa ville et ses habitants en s'engageant en 2020 dans les élections municipales et elle a ainsi pu insuffler pendant 2 années en tant que conseillère municipale de l'union citoyenne du Puy ses idées et son goût pour la vie.
Ses préoccupations principales étaient nos enfants à travers les écoles et la petite enfance et aussi nos concitoyens au travers des animations de notre ville. Elle était également sensible à la cause animale en étant un des membres fondateurs de l'association Puéchenne de Protection Animale (APPA). Elle laisse un grand vide. Je pense à sa famille et à ses proches. Sandrine je te souhaite un beau voyage vers les étoiles. Tu vas nous manquer.

Virginie Roudaut
Amie et Conseillère municipale de l'Union Citoyenne du Puy

Hommage à Martine TONDEUR

Martine, auxiliaire de puériculture à La Farandole depuis le 1 juillet 2004, est décédée brutalement le 22 septembre dernier. Martine est partie bien trop tôt, bien trop vite. Sa disparition nous rappelle comme une évidence que nous sommes finalement bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque seconde, de chaque minute.
Chacun de nous, amis, collègues, enfants et parents, se souviendra longtemps :

- De son sourire radieux lorsqu'elle accueillait les enfants le matin,
- De ses paroles rassurantes aux parents afin qu'ils puissent partir travailler en toute confiance,
- De sa bonne humeur et de sa passion pour son métier,
- De son imagination pour trouver des paroles de chansons, chansons entonnées par toute l'équipe pour un anniversaire, un départ à la retraite, les 30 ans de la crèche. Toutes les professionnelles ont été très heureuses d'avoir partagé avec elle une partie de sa vie. Martine avait l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur, elle rendait tous ces moments joyeux et uniques. Son départ laisse un immense vide dans le cœur de toutes les personnes qui l'ont connue et pour mieux le surmonter, nous n'aurons qu'à nous souvenir de son rire, de sa bonne humeur, de sa bonté et de son éternel optimisme. Un arbre a été planté en sa mémoire dans le jardin de La Farandole. Il témoigne des liens qui nous unissent tous et toutes avec elle. Il lui ressemble tant. Lumineux, gai, naturel, il veillera en silence sur les petits et grands de la Farandole. Nous allons en prendre soin comme Martine savait si bien prendre soin des enfants mais aussi des adultes. Et comme un jour où les choses s'inversent, tous les bambins se promettent d'en prendre grand soin à leur tour.

A VOS AGENDAS

PRINTEMPS – ÉTÉ 2023

Vos principaux rendez-vous à venir au Puy

Programme sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

+ **Retrouvez toute notre actualité sur la page Facebook : @lepuysaintereparade**

+ **Consultez l'agenda à jour sur : www.ville-lepuysaintereparade.fr**

JUIN 2023

- **Fête des voisins** // Vendredi 2 juin à partir de 19h00 // Dans divers quartiers
- **Animations Fête de mères** // Dimanche 4 juin, de 10h à 12h30 // Marché - Place Louis Philibert
- **Fête du Centre Socioculturel** // Vendredi 16 juin et samedi 17 juin // COSEC et Amphithéâtre du collège
- **Commémoration Appel du 18 juin** // Dimanche 18 juin à 11h30 // Square de la Résistance.
- **Fête de la Musique** // Mercredi 21 juin, de 18h à 1h du matin // Parvis Rousseau // Rue de la Bourgade
- **Feux de la Saint Jean** // Vendredi 23 juin à 18h30 // Place Louis Philibert
- **Guinguette** // Mercredi 28 juin à 19h00 // Place de Saint Canadet

JUILLET 2023

- **Gala de danse et Cie Ammaganer** // Samedi 1er juillet et dimanche 2 juillet à 19h00 // Château Lacoste
- **Café Littéraire de l'été** // Mercredi 5 juillet à 18h30 // Place de Saint Canadet
- **Festival humour et rire** // Vendredi 7 juillet à 20h30 // Plateau sportif des écoles
- **Fête Nationale** // Vendredi 14 juillet à 20h30 // Place Louis Philibert
- **Guinguette** // Mercredi 19 juillet à 19h00 // Place de Saint Canadet
- **Fête de Saint Canadet** // Vendredi 29 juillet et samedi 30 juillet - Journée et soirées // Place de Saint Canadet

AOÛT 2023

- **Commémoration de la Libération du Puy** // Lundi 21 août À 18h30 // Parvis de la Mairie
- **Festo di cese** // Dimanche 27 août à 10h // Parvis Mairie
- **Guinguette** // Mercredi 31 août à 19h00 // Place de Saint Canadet

AOÛT 2023

- **Nuit des étoiles** // Samedi 2 septembre à 21h00 // Stade des logis
- **Forum des Associations** // Samedi 9 septembre, 8h00 - 13h00 // Place Louis Philibert

EXPOSITION À LA MAISON DU TOURISME

- **Fabienne PERALDI** // du 30 mai au 12 juin 2023
- **Exposition d'arts plastiques du Centre socio culturel** // du 13 juin au 26 juin 2023
- **Clo BERNARD** // du 27 juin au 10 juillet 2023
- **Adeline DUTEL** // du 11 juillet au 24 juillet 2023
- **Pascale CORNUT** // du 25 juillet au 7 août 2023
- **Daniele PIERQUET** // du 8 août au 21 août 2023
- **Françoise GOURMELON** // du 22 août au 4 septembre 2023

VILLE DU PUY SAINTE-RÉPARADE